

**Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas**

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte le point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 28 novembre 2016**, à **19h30'**, en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,



Par le Collège,



**Ordre du Jour**

Le Bourgmestre,



Ajout de point supplémentaire à la demande de M. FRANSOLET, Groupe ENSEMBLE

PT 10 bis Mobilité - Réseau Express Liégeois